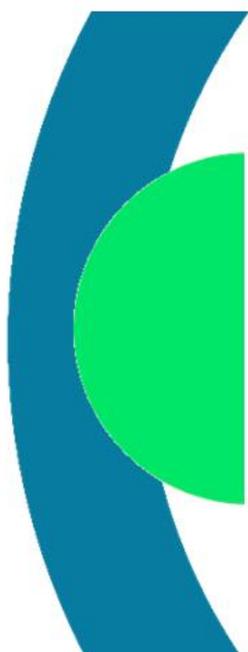


**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**



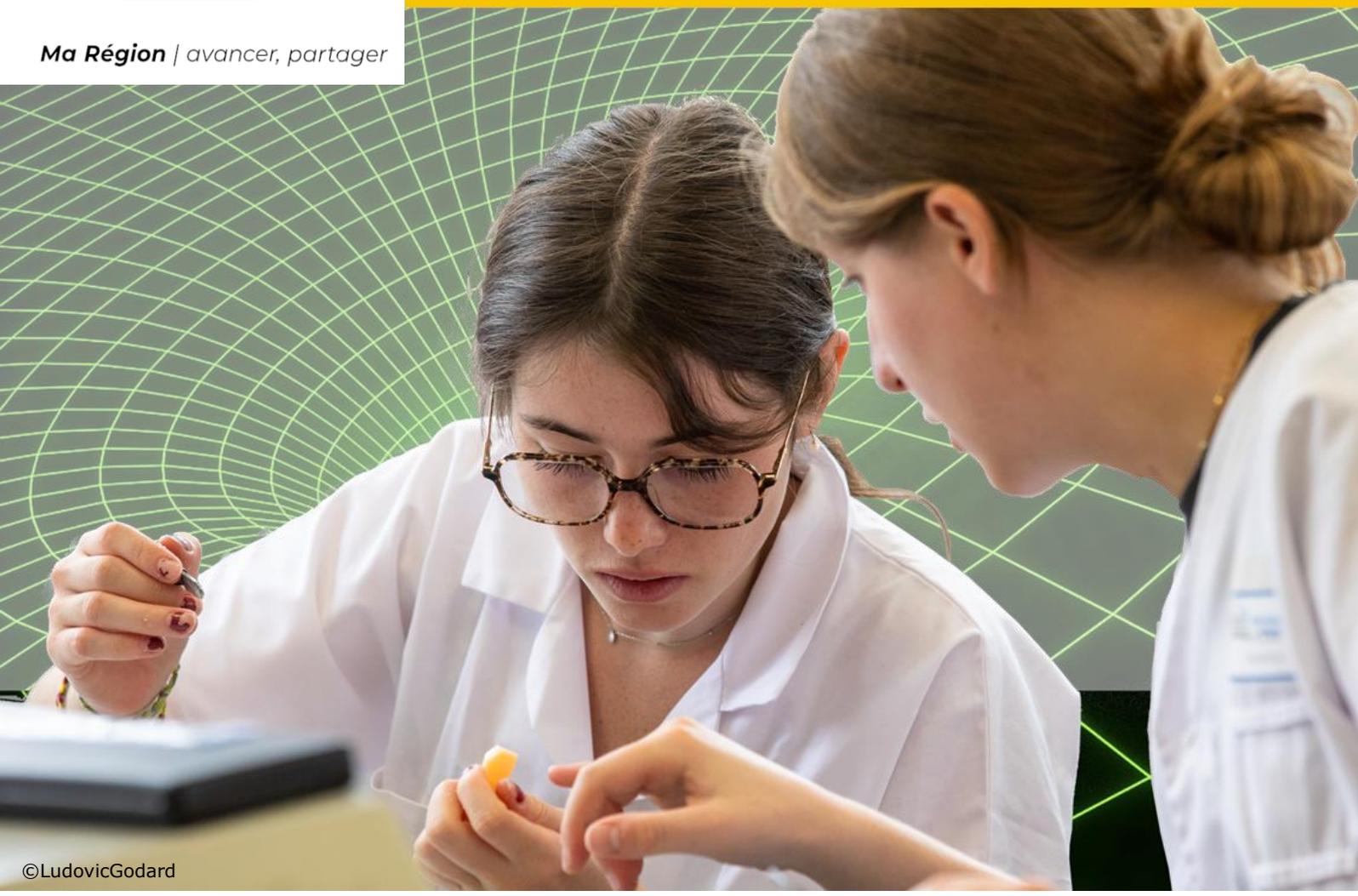
*Ma Région | avancer, partager*



©VincentArbelet

# **SCHEMA REGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION 2025-2030**

## **LES ANNEXES**



©LudovicGodard



# SOMMAIRE

## ANNEXES

p. 2

- GLOSSAIRE ..... p. 2
- INDEX..... p. 4
- ANNEXE 1 – LA COMPLEMENTARITE AVEC LES AUTRES SCHEMAS ET DOCUMENTS STRATEGIQUES REGIONAUX..... p. 5
- ANNEXE 2 – LES MEMBRES DU COPIL SRESRI ..... p. 11

# ANNEXES

## GLOSSAIRE

- ANER** : Accompagnement de Nouvelles Equipes de Recherche
- BFC** : Bourgogne-Franche-Comté
- BSB** : Burgundy School of Business
- BTS** : Brevet de Technicien Supérieur
- CEA** : Commissariat à l’Energie Atomique et aux énergies alternatives
- CESER** : Conseil Economique, Social et Environnemental Régional
- CESI** : Centre des Etudes Supérieures Industrielles
- CCI** : Chambre de Commerce et d’Industrie
- CCT BFC** : Convention de Coordination Territoriale pour la région Bourgogne-Franche-Comté
- CGFL** : Centre Georges-François Leclerc
- CHU** : Centre Hospitalier Universitaire
- CMQ** : Campus de Métiers et des Qualifications
- CPGE** : Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles
- CPRDFOP** : Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et des Orientations Professionnelles
- COPIL** : COmité de PIlotage
- COTECH** : Comité TECHnique
- CNRS** : Centre National de Recherche Scientifique
- CROUS** : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
- CSTI** : Culture Scientifique, Technique et Industrielle
- DECA-BFC** : Dispositif d’entrepreneuriat académique de Bourgogne-Franche-Comté
- DRES** : Direction Recherche et enseignement supérieur
- EFS** : Etablissement Français du Sang
- EIPHI** : ingénierie et innovation par les sciences physiques, les savoir-faire technologiques et l’interdisciplinarité
- ENSA** : Ecole Nationale Supérieure d’Art et de design
- EPE** : Etablissement Public Expérimental
- ESAAB** : Ecole Supérieure d’Arts Appliqués de Bourgogne
- ESEO** : Ecole Supérieure d’Electronique de l’Ouest
- ESM** : Ecole Supérieure de Musique
- ESRI** : Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation
- ESTA** : Ecole Supérieure des Technologies et des Affaires
- ESTP** : Ecole Spéciale des Travaux Publics

**EUR** : Ecole Universitaire de Recherche

**FEDER** : Fonds Européen de Développement Régional

**FRI** : Fonds Régional d'aide à l'Innovation

**GS** : Graduate School

**HARMI** : Harnessing Microbiomes for sustainable development

**ICE** : Itinéraire Chercheur Entrepreneur

**INRAE** : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement

**INSERM** : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

**INTERREG** : Coopération territoriale européenne

**INTHERAPI** : Innovative Therapies, Pharmaco-imaging and multimodal Imaging

**ISBA** : Institut Supérieur des Beaux Arts de Besançon

**I-SITE** : Initiative Science – Innovation – Territoires - Economie

**LIPSTIC** : Lipoprotéines et Santé : prévention et Traitement des maladies Inflammatoires et du Cancer

**MESR** : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**PAIR** : Plan d'Accélération de l'Investissement Régional

**PIA** : Programme d'Investissements d'Avenir

**PUI** : Pôle Universitaire d'Innovation

**RIS3** : Stratégie régionale d'innovation vers la spécialisation intelligente

**RITM-BFC** : Réussir – Innover – Transformer – Mobiliser en Bourgogne-Franche-Comté

**SLESRI** : Schémas Locaux de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

**SAPS** : Science Avec et Pour la Société

**SFRI** : Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'excellences

**SHS** : Sciences Humaines et Sociales

**SRADDET** : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

**SRDEII** : Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation

**SRESRI** : Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

**SRFSS** : Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales

**STVE** : Schéma Territorial de la Vie Étudiante

**SUPMICROTECH-ENSMM** : École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques

**TRANSBIO** : Transition vers l'utilisation durable des ressources et la protection de la biodiversité

**TT** : Transfert de Technologie

**UBFC** : Université Bourgogne Franche-Comté

**uB** : Université de Bourgogne

**UFC** : Université de Franche-Comté

**UMLP** : Université Marie et Louis Pasteur

**UTBM** : Université de Technologie de Belfort Montbéliard

**VSS** : Violences Sexistes et Sexuelles

## INDEX

- 1 L'**enseignement supérieur** correspond à l'ensemble des études accessibles après le bac ou son équivalent
- 2 La **recherche** se réalise au sein d'un laboratoire, lieu de travail des chercheurs qui mènent des études scientifiques dans toutes sortes de domaines. Elle a pour but de mettre en lumière de nouvelles informations ou d'en vérifier d'anciennes afin d'augmenter ou consolider les connaissances établies
- 3 L'**innovation** désigne ici à la fois le transfert de technologie (TT) et la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) (cf. notes 4 et 10 pour les précisions)
- 4 La **CSTI** est l'activité qui permet de partager la science avec les citoyens, pour que chacun soit à même de s'approprier et comprendre les connaissances scientifiques. Il s'agit aussi de favoriser le développement de la curiosité, de l'esprit critique et du discernement
- 5 Le **chef de filât** donne à la Région la responsabilité d'organiser les modalités de l'action commune des collectivités territoriales et de leurs établissements publics pour ce qui concerne le soutien à l'ESR
- 6 Le **CROUS BFC** : son rôle est de gérer les dossiers sociaux des étudiants : la bourse étudiante, les demandes de logement étudiant, la restauration universitaire, l'aide contre la précarité, .... Il améliore les conditions de vie et d'accueil de tous les étudiants au quotidien pour leur garantir les meilleures chances de réussite tout au long de leurs études
- 7 Le **CESER** : le Conseil économique, social et environnemental régional représente la société civile. Son rôle est de donner des préconisations sur les grandes orientations de politique régionale. Il participe en cela au développement du territoire
- 8 Les **organismes nationaux de recherche** : ils ont pour but de coordonner l'activité des laboratoires qui relèvent de leur périmètre d'intervention, afin d'optimiser la recherche scientifique
- 9 Le **transfert de technologie** : Activité qui consiste à transformer les résultats de la recherche en produits, procédés ou services qui pourront être mis sur le marché ou qui serviront à la société
- 10 Source de l'information : Note du 7 avril 2024 relative à l'**enquête CollTerr 2023**
- 11 **LABEX** : Laboratoire d'Excellence
- 12 **Lipoprotéines et Santé** : Prévention et Traitement des maladies Inflammatoires et du Cancer
- 13 **CPER** : Contrat de Plan Etat-Région qui constitue un outil de développement entre l'État et les régions, par la mise en œuvre de projets structurants. Les CPER viennent renforcer la politique d'aménagement au service de l'égalité des territoires
- 14 **HARMI** : projet du Programme d'Investissements D'Avenir (PIA) ExcellencES « Harnessing Microbiomes for Sustainable Development » qui vise à mieux comprendre les microbes et leurs interactions avec d'autres organismes vivants afin de mieux les utiliser pour faire face aux problématiques mondiales actuelles
- 15 **Fablab** : lieu ouvert au public, avec différents outils mis à disposition comme des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets
- 16 Le **hub** dans le cadre du projet SAPS (Science Avec et Pour la Société) se compose d'une dizaine de médiateurs et de médiatrices scientifiques qui connaissent bien les laboratoires de recherche de Bourgogne-Franche-Comté. Ils se tiennent à la disposition des musées, associations, médias, enseignants, compagnies de théâtre, MJC, ... pour faciliter le lien avec la science
- 17 **Deeptech** : écosystème de startups qui changent le monde grâce à l'innovation de rupture. Les entrepreneurs deeptech mobilisent les dernières avancées de la recherche scientifique pour répondre aux enjeux de demain. Leur mission : proposer les produits qui transformeront durablement nos modes de vie
- 18 La **recherche clinique** vise à évaluer l'efficacité et la tolérance de nouveaux traitements sur les patients. La **recherche translationnelle** consiste à comprendre les mécanismes à l'origine du développement d'une pathologie. Elle implique une étroite collaboration entre des chercheurs et des cliniciens.

## ANNEXE 1 - LA COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES AUTRES SCHEMAS ET DOCUMENTS STRATEGIQUES REGIONAUX

Le SRESRI intervient en résonance avec d'autres documents stratégiques produits et mis en œuvre par la Région.

Parmi **les politiques sous la responsabilité de la Région** et les schémas dont elles font l'objet, on peut citer dans le contexte du SRESRI :

- **L'aménagement du territoire**, soit le SRADDET « ICI 2050 » approuvé en 2020, qui adapte l'action publique aux enjeux de l'aménagement du territoire, mais aussi de l'environnement, de la mobilité, et de l'équité sociale et territoriale, parmi d'autres. Le lien avec le SRESRI se fait d'une part au niveau du programme ambitieux de construction, rénovation et extension du patrimoine immobilier universitaire qui trouve une portée également dans les contrats pluri-politiques « Territoires en action », en déclinaison du SRADDET. Le soutien régional aux projets de recherche et d'innovation structurants, c'est-à-dire réunissant diverses équipes, disciplines et territoires contribue lui aussi à l'aménagement du territoire, de même que l'attention portée à la lutte contre la précarité étudiante sur les campus de la région
- **L'innovation par la spécialisation intelligente**, soit la RIS3 2021-2027, stratégie de l'Union européenne mise en œuvre par les Régions pour soutenir la croissance et l'emploi. La démarche directement en lien avec le SRESRI vise à faire correspondre les travaux innovants des laboratoires avec des besoins des entreprises. Un certain nombre de secteurs pour lesquels la Bourgogne-Franche-Comté est compétitive en matière de recherche ont été identifiés : 1) Chaînes de valeur au service d'une alimentation durable, 2) Santé et soins individualisés et intégrés, 3) Mobilité durable, intelligente, connectée, 4) Hydrogène pour une transition énergétique et économique, 5) Matériaux et procédés avancés, et 6) Microtechniques et systèmes intelligents
- Le **développement économique**, soit le SRDEII 2022-2028. Le volet du SRESRI qui intervient en complémentarité concerne les collaborations laboratoires – entreprises, porté de concert avec la politique régionale de développement économique. La « recherche » étant très souvent le creuset des innovations de rupture ou des secteurs émergents comme cela a été le cas pour la filière Hydrogène et biotechnologies. Le volet « formation » que portent les établissements d'enseignement supérieur est également un vivier de compétences notamment pour les entreprises DeepTech<sup>17</sup>. En outre, un comité thématique de l'innovation a été mis en œuvre, qui compte parmi ses membres les acteurs régionaux de la recherche et du transfert de technologie



- **L'orientation, la formation des jeunes et des adultes, l'emploi, les compétences et la qualification professionnelle**, soit le CPRDFOP 2023-2028, engagement entre la Région, l'Etat et les partenaires sociaux. Parmi ses annexes, on trouve le **Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales** (SRFSS). Une mesure de ce schéma verra une action conduite au travers du SRESRI. Elle concerne la qualité de vie des étudiantes et étudiants de Bourgogne-Franche-Comté se formant aux métiers paramédicaux et du travail social. Une passerelle sera tissée sur cette question entre le SRESRI et le SRFSS. La question de l'orientation post-bac et de l'accès aux études supérieures sera également discutée avec les établissements au travers du SRESRI.



En parallèle, la Région s'appuie sur des **FEUILLES DE ROUTE** très opérationnelles, qui matérialisent une stratégie sur laquelle la Région souhaite concentrer un effort particulier. Cela peut traiter d'un secteur prometteur en termes de débouchés. Cela peut aussi permettre de mieux faire face aux grands défis actuels. Les feuilles de route en complémentarité du SRESRI concernent :

- La **Transition énergétique**, pour anticiper une BFC qui a vocation à produire plus d'énergie qu'elle n'en consomme, en particulier concernant l'efficacité énergétique des bâtiments et la production des énergies renouvelables. Le programme régional de modernisation de l'immobilier universitaire intègre de manière systématique l'amélioration de la performance énergétique. La recherche dans ce domaine est elle aussi soutenue par la Région, avec des forces vives au sein des laboratoires non seulement en matière de transition énergétique et écologique, mais aussi de lutte contre le changement climatique et de son impact sur la biodiversité
- **L'Hydrogène**, en vue d'accélérer le recours à de l'énergie produite sans émission de CO<sub>2</sub>, par exemple dans le secteur du transport et des mobilités. D'importants travaux de recherche et d'innovation dans ce domaine sont financés en lien avec le SRESRI ainsi que l'accompagnement de start-ups innovantes. Par ailleurs, un important projet Eco-campus de réorganisation des sites d'enseignement supérieur et de recherche se réalise dans le Nord Franche-Comté, impliquant fortement la Région au titre de sa politique ESRI. Cette opération projette la Bourgogne-Franche-Comté dans l'avenir avec le développement de nouvelles formations, notamment en lien avec la filière hydrogène



- La **Santé**, en réponse à deux défis qui sont la proximité des soins et la prévention de la maladie, en parallèle d'un partenariat noué avec l'Agence régionale de santé (ARS). Le SRESRI fait valoir l'investissement fort de la Région dans la recherche et l'innovation en santé, notamment dans le domaine des biothérapies où l'interdisciplinarité de la recherche entre la santé et les sciences de l'ingénieur est un atout de notre territoire. Un programme destiné à encourager la recherche clinique et translationnelle<sup>18</sup> est ainsi mis en œuvre qui s'adresse aux établissements de santé de Bourgogne-Franche-Comté

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

aer  
agence économique  
régionale de  
Bourgogne-Franche-Comté



- Les **Biothérapies**, en lien avec la médecine personnalisée, soit le traitement avec des médicaments biologiques de maladies aujourd'hui sans solution de guérison. Cette feuille de route, adoptée en 2024, a été élaborée en étroite proximité avec la politique régionale de développement économique. Un des axes du SRESRI consiste à accompagner la recherche d'excellence, le transfert de technologie et la création de start-ups issues de la recherche. Des laboratoires de renommée internationale sont présents en Bourgogne-Franche-Comté dans ce champ qui requiert des expertises interdisciplinaires. La recherche soutenue par la Région est en outre valorisée grâce aux outils régionaux de transfert de technologie, qui permettent le passage vers la sphère hospitalière et industrielle. Un des objectifs, en s'appuyant sur le SRESRI, est de favoriser l'émergence de projets structurants pour que dans les meilleurs délais les résultats des travaux puissent bénéficier aux patients, avec la production et la mise sur le marché de traitements novateurs

Les **CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS (CMQ)** ont été créés en 2013 par la loi de refondation de l'École pour valoriser l'enseignement professionnel et favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et des moins jeunes. Ils constituent des réseaux de partenaires économiques, institutionnels et de l'enseignement au plus proche des besoins d'un secteur d'activité d'excellence du territoire national ou régional. Ils proposent une offre de formation large et diversifiée sur le secteur. Ils rassemblent des étudiants, des apprentis ou encore des stagiaires de la formation professionnelle, avec une ouverture vers l'international, toujours en lien avec les secteurs d'avenir et de créations d'emploi.



Campus des Métiers et des Qualifications  
Bourgogne Franche-Comté

Il en existe 8 en Bourgogne-Franche-Comté :



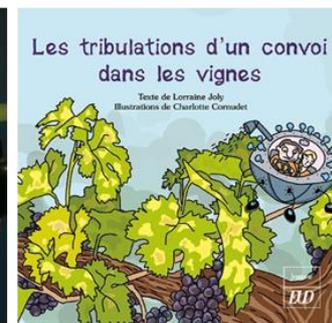
Les **principaux documents cadres et stratégies portés par des opérateurs extérieurs à la Région** sont, au vu du contexte actuel :

- La **convention de coordination territoriale (CCT) BFC** qui lie les 2 projets d'Établissements Publics Expérimentaux (EPE) créés le 1<sup>er</sup> janvier 2025 (cf. précisions dans le chapitre 4, p. 17). Elle propose une nouvelle trajectoire à l'échelle de la région autour d'actions et projets communs, alors que depuis 2015 jusqu'à fin 2024, la politique ESRI était portée par UBFC. Cette CCT a été signée par les 7 établissements historiques de la COMMunauté d'Universités et Etablissements (COMUE) UBFC et engage les organismes nationaux de recherche (ONR), afin d'affirmer leur volonté de coopérer avec l'ambition d'amener la reconnaissance du site BFC à la hauteur de son potentiel académique et scientifique. Ils décident de contribuer collectivement à la dynamique de site et positionne leur coopération sur des axes stratégiques servant « l'attractivité du site par l'excellence de la recherche et de la formation à et par la recherche ». Cette convention s'inscrit notamment dans le cadre du présent SRESRI. Elle portera sur la vie étudiante et l'engagement pour la société, la formation, la recherche et l'innovation et s'articulera avec les différentes instances de concertation régionales. Sa gouvernance fait appel à plusieurs instances partagées qui pourront être mobilisées par le SRESRI dans son pilotage ou dans sa mise en œuvre opérationnelle (comité de site, CoPil académique et CoPil plateformes)

- Le **Schéma territorial de la vie étudiante (STVE) 2024-2029** qui a pour objectif de prendre en compte les besoins et les attentes des 86 000 étudiants de Bourgogne-Franche-Comté, y compris sur les campus distants des villes universitaires principales. Le STVE est porté par UBFC, en lien étroit avec le CROUS BFC. Sa construction a associé la Région, financièrement et sur le fond.



Elle s'est appuyée notamment sur la voix des étudiants en allant à leur rencontre sur les campus, de même qu'au travers d'un questionnaire abordant les facteurs clés de leur quotidien. La vie étudiante constitue un axe fort du SRESRI qui se déclinera en étroit lien avec le STVE. Le but visé est de répondre collectivement, dans le respect des stratégies de chacune des parties prenantes (établissements, CROUS, Etat, collectivités concernées) aux besoins des étudiants en prenant en compte les spécificités de tous les campus qui les accueillent.





## ANNEXE 2 – LES MEMBRES DU COPIL SRESRI

Institution	Fonction
<b>Etat</b>	
Rectorat	Recteur/trice
Rectorat	Secrétaire général/e de région académique
DRARI	Délégué/e régional/e
<b>Etablissements ESR</b>	
uMLP	Président/e
uB Europe	Président/e
Institut Agro Dijon	Directeur/trice général/e
SUPMICROTECH-ENSMM	Directeur/trice
BSB	Directeur/trice
UTBM	Directeur/trice
Arts et métiers campus de Cluny	Directeur/trice
<b>Organismes de recherche nationaux avec une activité de recherche en BFC</b>	
INRAE	Président/e du centre BFC
CNRS	Délégué/e Centre-Est
INSERM	Délégué/e régional/e

Institution	Fonction
<b>Valorisation de la recherche</b>	
FC'INNOV	Président/e
SAYENS	Président/e
DECA-BFC	Président/e
Vitagora	Directeur/trice général/e
Véhicule du futur	Directeur/trice général/e
Microtechniques	Directeur/trice général/e
Nuclear Valley	Directeur/trice général/e
Plastipolis	Directeur/trice général/e
INFRA@2050	Directeur/trice général/e
CCSTI BFC Le Pavillon des Sciences	Directeur/trice
CEA de Valduc	Directeur/trice de site
<b>Vie étudiante</b>	
CROUS BFC	Directeur/trice général/e

Institution	Fonction
<b>Etablissements de santé</b>	
CHU Dijon	Directeur/trice
CHU Besançon	Directeur/trice
CGFL	Directeur/trice
EFS BFC	Directeur/trice

Institution	Fonction
<b>Collectivités</b>	
Dijon Métropole	Elu/e/s en charge de l'ESRI
Grand Besançon Métropole	
Communauté d'Agglomération Grand Belfort	
Pays de Montbéliard Agglomération	
Communauté Urbaine du Creusot-Monceau	
Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	
Le Grand Chalon	
Maconnais Beaujolais Agglomération	
Espace Communautaire Lons Agglomération	
Communauté d'Agglomération de Nevers	
Communauté de Communes du Clunisois	
Communauté d'Agglomération de Vesoul	
Grand Dole	

<b>CESER de Bourgogne-Franche-Comté</b>
Président/e
<b>Région Bourgogne-Franche-Comté</b>
Vice-président/e en charge de l'ESRI
Directeur/trice général/e adjoint/e du Pôle « Education et vivre ensemble »
Directeur/trice de la Direction Recherche et enseignement supérieur
Directeur/trice adjoint/e de la Direction Recherche et enseignement supérieur
Chef/fes de service de la Direction Recherche et enseignement supérieur



**RÉGION**  
**BOURGOGNE**  
**FRANCHE**  
**COMTE**



4, square Castan  
CS 51857  
25031 Besançon

0 970 289 000  
[www.bourgognefranche-comte.fr](http://www.bourgognefranche-comte.fr)

